

No. 30792

**SWEDEN
and
REPUBLIC OF MOLDOVA**

**Agreement on the establishment of diplomatic relations.
Signed at Moscow on 12 June 1992**

Authentic texts: Swedish and Romanian.

Registered by Sweden on 3 March 1994.

**SUÈDE
et
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA**

**Accord relatif à l'établissement de relations diplomatiques.
Signé à Moscou le 12 juin 1992**

Textes authentiques : suédois et roumain.

Enregistré par la Suède le 3 mars 1994.

[TRADUCTION — TRANSLATION]

ACCORD¹ ENTRE LE ROYAUME DE SUÈDE ET LA RÉPUBLIQUE
DE MOLDOVA RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT DE RELA-
TIONS DIPLOMATIQUES

Le Royaume de Suède et la République de Moldova, animés du désir de renforcer et de développer les relations entre les peuples de la Suède et de la République de Moldova conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies et aux principes de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe², sont convenus de ce qui suit :

Article premier

La Suède et la République de Moldova établissent, à la date de l'entrée en vigueur du présent Accord, des relations diplomatiques entre elles et échangeront dès que possible des représentants diplomatiques.

Article 2

Les Parties au présent Accord conviennent que les dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, en date du 18 avril 1961³, s'appliqueront aux relations diplomatiques entre elles.

Article 3

Les Parties au présent Accord conviennent que les dispositions de la Convention de Vienne sur les relations consulaires, en date du 24 avril 1963⁴, s'appliqueront aux relations consulaires entre elles.

Article 4

Le présent Accord entrera en vigueur au moment de sa signature.

FAIT à Moscou le 12 juin 1992, en deux exemplaires, en langues suédoise et roumaine, les deux textes faisant également foi.

Pour le Royaume
de Suède :

ÖRJAN BERNER

Pour la République
de Moldova :

ION CEDUC

¹ Entré en vigueur le 12 juin 1992 par la signature, conformément à l'article 4.

² *Documents d'actualité internationale*, n^{os} 34-35-36 (26 août-2 et 9 septembre 1975), p. 642 (La Documentation française).

³ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 500, p. 95.

⁴ *Ibid.*, vol. 596, p. 261.